

OFFRE D'EMPLOI **Contrat d'apprentissage**

Association de préfiguration de l'Agence Occitanie culture
Lieu du contrat : 4 rue Castilhon – 34000 Montpellier
Période en entreprise selon le calendrier du Master concerné.
Rémunération au taux en vigueur de l'alternance (voir en annexe).

Association de préfiguration de l'Agence Occitanie culture
L'Association de préfiguration de l'Agence Occitanie culture (dont fait partie Occitanie films) a pour objectif d'accompagner, de structurer et de dynamiser, de promouvoir et pour cela également d'observer les secteurs du livre et de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel, et du spectacle vivant, en région. Au niveau du cinéma, elle organise des rencontres professionnelles, mène des actions d'éducation aux images, programme des films liés au territoire régional, attire et accompagne des tournages de fictions.

L'étudiant·e sera accueilli·e principalement au sein du pôle Action culturelle et travaillera également avec la chargée de mission Diffusion, dans les bureaux de Montpellier.

Le pôle Action culturelle met en place et accompagne des actions d'éducation artistique et culturelle en direction de publics en temps scolaire et hors temps scolaire, sur l'ensemble du territoire. Il travaille en réseau avec les différent·e·s professionnel·le·s de l'éducation artistique en Occitanie.

La chargée de mission Diffusion accompagne les films liés au territoire et travaille ainsi en collaboration avec les différents professionnel·le·s de la diffusion (distributeur·rice·s, exploitant·e·s de salles de cinéma, circuits itinérants, festivals, médiathèques, bibliothèques, cinémathèques, ciné-clubs...).

Missions

L'étudiant·e aura comme mission principale la coordination de différents projets d'éducation aux images en temps scolaire ou hors temps scolaire, dont le projet « Défi Écris ta série » : organisation et suivi des étapes des projets, mise en place et animation de séances en salle de cinéma pour des scolaires, relations et suivi avec les intervenant·e·s professionnel·le·s, les réalisateur·rice·s, les enseignant·e·s, les médiateur·rice·s culturels, les différents partenaires. Il ou elle sera amené·e à participer aux réflexions pédagogiques sur les projets et au suivi de la création de ressources sur des films d'Occitanie.

L'étudiant·e sera également amené·e à participer à l'organisation d'événements liés à la diffusion des films régionaux (avant-premières, tournée d'un·e membre de l'équipe du film, projections-débats...), et pour cela à être en lien avec les salles de cinéma, circuits itinérants, festivals, cinémathèques, médiathèques mais aussi avec les réalisateur·rice·s et producteur·rice·s. Il ou elle pourra accompagner et animer des séances. Il ou elle actualisera le catalogue des films liés au territoire ainsi que l'agenda des festivals recensant les 94 festivals existants en région Occitanie.

Au niveau de la communication, l'étudiant·e participera à la création d'outils pour les projets du pôle Action culturelle et pour les actions de la chargée de mission Diffusion ainsi qu'à la mise à jour de la base de données et de l'annuaire en ligne.

Profil

Connaître le secteur culturel, cinéma et audiovisuel, éducation aux images.

Être intéressé·e / curieux·se des actions et des publics concernés par les différents secteurs d'activités de la structure et motivé·e pour y participer.

Rigueur et organisation.

Maîtriser les outils informatiques (gestion de bases de données, pack office, photoshop ou canva).

Dates du contrat d'apprentissage : du 6 octobre 2025 au 30 septembre 2026

Date limite de candidature : vendredi 22 août 2025

Entretiens : 3^{ème} semaine de septembre 2025

Candidature à adresser à Carole Chassagnoux – gestion.agenceoccitanieculture@gmail.com

Lettre de motivation à l'attention de Monsieur Martinez, Secrétaire général

Association de préfiguration de l'Agence Occitanie culture

14 rue des arts

31000 Toulouse

<https://www.occitanie-films.fr/>

A N N E X E

REMUNERATION EN ALTERNANCE - TAUX EN VIGUEUR AU 01.07.2025 (Smic = 11,88€ brut / heure)

Contrat d'apprentissage

En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	486,50 €	774,79 €	954,97 €	1 801,84 €
En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
	702,72 €	918,94 €	1 099,12 €	1 801,84 €
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
	991,01 €	1 207,23 €	1 405,43 €	1 801,84 €

Avantages :

Chèques déjeuner de 8€ (prise en charge patronale de 4,80€), pendant les jours en entreprise
Mutuelle prise en charge 90% employeur